

Le Nord LE SUCRE BÉGHIN SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR, A SA FONTE RÉGULIÈRE

ADMINISTRATION BUREAU D'ANNONCES LILLE - 16, rue d'Angleterre, 16 - LILLE

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal, et dans toutes les agences.

L'INCIDENT des cartes électorales A LILLE

Le « Réveil » continue contre M. Charles Desalle et la municipalité de Lille l'odieuse campagne politique que, dans tous les milieux, sauf, bien entendu, parmi les farouches partisans de la Sociale, on juge avec la dernière sévérité.

L'INDIGNATION GÉNÉRALE Au reste, cette attitude du « Réveil » a éveillé le « Progrès » lui-même.

La plainte Delory-Ghesquière M. Gobert, juge d'instruction, a entendu, mercredi, les députés Delory et Ghesquière, qui ont déposé une plainte contre le Maire de Lille et se sont portés partie civile.

Une nouvelle iniquité CONTRE DES VIEILLARDS ET DES INFIRMES

Nous apprenons, dans la nuit, que le ministre de l'intérieur vient de prendre un décret de fermeture contre la maison de retraités d'Annapes.

songé bien plutôt à leurs propres intérêts qu'à ceux des victimes. Le ministre va donc, évidemment, contre l'esprit de la loi, quand il ordonne arbitrairement aux religieux visés et infirmes l'abri d'Annapes, sans avoir aucune maison équivalente à mettre à leur disposition.

LES DÉLÉGUÉS SENATORIAUX Les conseils municipaux de toutes les communes du département se réuniront dimanche, pour choisir les députés qui siégeront le 21 juin, le sénateur qui remplacera M. Scuffler, décédé.

UN OUVRIER CASÉ Le « Journal Officiel » de mercredi, par ses nominations des délégués sénatoriaux, publie la curieuse note suivante: « M. Beaufrais, conseiller municipal, adjoint au maire de Lille, est nommé à la retraite à l'âge de 63 ans (Pas-de-Calais) ».

UN OUVRIER CASÉ (suite) Les personnes qui ont l'intention de participer au pèlerinage feront bien de prendre, dès maintenant, leurs dispositions pour s'assurer des logements à Lourdes.

RECETTES BURALISTES Sont nommés receveurs buralistes de 1re classe, à Desvres (Pas-de-Calais), M. Robert, receveur buraliste à Orléans-Thérache; à Volckerinkel, M. Beyaert, ancien sous-officier; à Lens, M. Ceccaldi, sergent retraité.

MAISON D'ÉPARONE Les opérations effectuées dans le département du Nord pendant le mois d'avril s'établissent comme suit: Versements reçus de 17.236 déposants, dont 1.683 nouveaux, 1.738.904 fr. 90.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'HYGIÈNE Le Conseil départemental d'hygiène s'est réuni, le mercredi 6 mai, sous la présidence du Préfet.

L'AVIATION A DUNKERQUE Le séjour à Dunkerque des six aviateurs de l'Escadille Voisin n'est certes pas un temps de repos.

ÉCHOS Le Comité de patronage des habitations à bon marché du département du Nord s'est réuni à la Préfecture, le 2 mai dernier, à 15 heures.

UNE NOUVELLE INIQUITÉ La plainte Delory-Ghesquière M. Gobert, juge d'instruction, a entendu, mercredi, les députés Delory et Ghesquière, qui ont déposé une plainte contre le Maire de Lille et se sont portés partie civile.

RECENSEMENT DES VOTES DU SCRUTIN DE BALLOTAGE Hier après-midi, à la préfecture, se sont réunies, au nombre de trois — une pour cinq députés — les commissions chargées du recensement des votes du 10 mai.

LE DRAME CONJUGAL d'Armentières Les parents d'Anna Vriens sont arrivés mardi dans la soirée, à Armentières, pour voir leur fille à l'hôpital.

INCENDIE A ARMENTIÈRES Mercredi, à 3 heures 1/2 après-midi, le tôlier annonçait un incendie à la brasserie Lecornier, rue de Flandre.

TUÉ PAR UN AUTO A SAIN-OU-NORO Le charretier Henri Ducornier 55 ans, de Jolimetz, venant de Fourmes et se rendant à Aulnoye, a été renversé lundi, sur la route, près du château du Pont-de-Sains, par un auto inconnu qui a continué sa route vers Glaçon.

Pèlerinage du diocèse de Lille à Lourdes sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Charost

LES REMERCIEMENTS M. Jules Cléry, qui fut candidat antidilectiviste dans la 6e circonscription, adresse à ses électeurs les remerciements suivants:

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION DE OULAI Mes chers Concitoyens, Au lendemain du scrutin de ballottage, j'ai à cœur de vous exprimer ma profonde gratitude pour l'insigne honneur que vous m'avez fait en m'accablant de 3.144 suffrages.

NOUVELLES MILITAIRES ÉCOLE POLYTECHNIQUE Concours de 1914 Les candidats à l'École polytechnique sont informés que les compositions se feront les 2, 3, 4, 5 et 6 juin dans les villes ci-après:

Recensement des Votes DU SCRUTIN DE BALLOTAGE Hier après-midi, à la préfecture, se sont réunies, au nombre de trois — une pour cinq députés — les commissions chargées du recensement des votes du 10 mai.

Le Conseil départemental d'hygiène s'est réuni, le mercredi 6 mai, sous la présidence du Préfet.

L'AVIATION A DUNKERQUE Le séjour à Dunkerque des six aviateurs de l'Escadille Voisin n'est certes pas un temps de repos.

ÉCHOS Le Comité de patronage des habitations à bon marché du département du Nord s'est réuni à la Préfecture, le 2 mai dernier, à 15 heures.

UNE NOUVELLE INIQUITÉ La plainte Delory-Ghesquière M. Gobert, juge d'instruction, a entendu, mercredi, les députés Delory et Ghesquière, qui ont déposé une plainte contre le Maire de Lille et se sont portés partie civile.

RECENSEMENT DES VOTES DU SCRUTIN DE BALLOTAGE Hier après-midi, à la préfecture, se sont réunies, au nombre de trois — une pour cinq députés — les commissions chargées du recensement des votes du 10 mai.

LE DRAME CONJUGAL d'Armentières Les parents d'Anna Vriens sont arrivés mardi dans la soirée, à Armentières, pour voir leur fille à l'hôpital.

INCENDIE A ARMENTIÈRES Mercredi, à 3 heures 1/2 après-midi, le tôlier annonçait un incendie à la brasserie Lecornier, rue de Flandre.

TUÉ PAR UN AUTO A SAIN-OU-NORO Le charretier Henri Ducornier 55 ans, de Jolimetz, venant de Fourmes et se rendant à Aulnoye, a été renversé lundi, sur la route, près du château du Pont-de-Sains, par un auto inconnu qui a continué sa route vers Glaçon.

LES REMERCIEMENTS (suite) Mes chers Concitoyens, Un certain nombre de douze mille électeurs qui s'étaient prononcés nettement en premier tour contre le parti révolutionnaire n'ont pas été admis dans ma campagne antilectiviste; d'autres, sans raisons sérieuses, se sont réfugiés dans une coupable abstention.